Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201776-20251218-DEL20251217_73-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Pléguien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2025

DATE DE LA CONVOCATION :
12 décembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13 + 2 pouvoirs

L'an deux mil vingt-cinq,
Le dix-sept du mois de décembre à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pléguien, sous la présidence de Monsieur LE GOUX Philippe, Maire.

Etaient présents :
LE GOUX Philippe, Maire
~~KEROULLÉ Christine~~, LE MÉHAUTÉ Claude, TAISSET Maëlig, HERNOT Hervé, Adjoints.
GUEZOU Annick, DERRIEN Marylène, GOAZIOU Fabienne, GLO Stéphanie, BRIAND Yvon, ~~LE BLANC Stéphane~~, CARON Guillaume, ROUXEL Sylvain, BOCHER Emilie, LE MOAN Bryan, Conseillers Municipaux,

Absents : KEROULLÉ Christine (pouvoir à TAISSET Maëlig), LE BLANC Stéphane (pouvoir à HERNOT Hervé)

Secrétaire de séance : CARON Guillaume

Finances communales - réhabilitation de l'école – Ajustement du plan de financement

Monsieur le Maire rappelle le projet de réhabilitation de l'école primaire de la commune et propose d'ajuster le plan de financement du projet suite aux informations récentes obtenues des potentiels financeurs.

Dépenses HT		**Recettes**		%
Etudes	187 530.50 €	Etat - DETR 2025 (Phase 1 obtenue)	131 175.00 €	9.87%
Travaux	1 140 525.00 €	Région Bretagne	125 000.00 €	9.40%
Mission accompagnement et suivi SDE	1 540.00 €	CD22	85 648.79 €	6.44%
		Etat - DETR ou DSIL 2026 (Phase 2 demandée)	203 647.50 €	15.32%
		Fonds vert	241 500.00 €	18.16%
		SDE (Programme ORECA 2025)	35 000.00 €	2.63%
		Autofinancement	507 624.21 €	38.18%
TOTAL	**1 329 595.50 €**	**TOTAL**	**1 329 595.50 €**	**100.00%**

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE le plan de financement prévisionnel précité,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à déposer toutes demandes de subvention susmentionnées,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, la Commune de**

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201776-20251218-DEL20251217_73-DE

Pléguien s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution des financeurs.

Fait et délibéré à Pléguien,
Les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Maire,
Philippe LE GOUX

Guillaume CARON
Secrétaire de séance